

# Chiffres clés 2021

Prises en charge total  
(hors GPEC)

**1 802** stagiaires  
14 563 091 €

---

Contrat d'apprentissage

**781** stagiaires  
8 946 015 €

---

Contrat de professionnalisation

**704** stagiaires  
3 675 551 €

---

Plan de développement des compétences

FNE  
**185** stagiaires  
757 803 €



**RATP**  
Compétences  
et Alternance

RAPPORT D'ACTIVITÉS FORMATION  
2021

Ancrées dans les effets encore durables de la crise sanitaire, les entreprises du secteur de la mobilité sont restées impactées dans leurs activités en 2021.

Les résultats de la RATP reflètent cette tendance avec toutefois une amélioration de la situation qui s'est traduite par la reprise progressive du trafic voyageur en Île-de-France, sans toutefois atteindre les niveaux d'avant crise.

En 2021, la RATP a maintenu sa forte volonté d'accueillir des alternants. Cependant, la baisse des activités dans les différents secteurs de l'entreprise a eu un impact sur sa capacité à atteindre les niveaux de recrutement escomptés, ce qui a notamment donné lieu à une baisse importante du volume de contrats de professionnalisation conclus.

A l'inverse et sur la même période, la RATP constate une hausse de 19% du nombre de contrats d'apprentissage conclus ; ces derniers ayant permis de former et recruter sur des métiers en tension de la conduite à la maintenance ainsi que d'accompagner des étudiants dans l'obtention de leurs diplômes.

En parallèle de sa politique volontariste en matière d'alternance et en vue de diversifier son sourcing, la RATP déploie depuis plusieurs années le dispositif de préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) et en 2021, avec l'accompagnement d'OPCO Mobilités, 10 dossiers de préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) ont également été instruits.

Enfin, la RATP est engagée depuis plusieurs années dans des processus de formation permettant de préparer et accompagner des salariés dans leur parcours de reconversions interne et/ou de promotion sociale ; dans ce cadre, le dispositif FNE déployé dans le cadre du plan de relance du gouvernement, a permis de financer 125 dossiers.

Hani Labidi et Claude Leopold  
Président et Vice-présidente du Conseil des Métiers

Nombre de stagiaires formés via le FNE Plan de Développement des Compétences

185

## Les grandes tendances 2021

Contrat d'apprentissage :

- Le nombre d'apprentis a connu **une progression de 19%** entre 2020 et 2021
- **31%** des apprentis **sont des femmes**
- **57%** des contrats d'apprentissage portent sur **le titre professionnel conducteur de transport en commun sur route**

Contrat de professionnalisation :

- **41%** des alternants **sont des femmes**
- **32%** des contrats de professionnalisation conclus portent sur **la formation de machiniste receveur**
- En 2021, ce sont **254 183 heures de formation** délivrées dans le cadre de ce dispositif

## Focus sur la vie paritaire



Au cours de l'année 2021, le Conseil des Métiers (CDM) de la RATP s'est réuni à 5 reprises.

### Les Conseils des métiers en 2021

- 23 mars
- 7 mai
- 18 juin
- 1<sup>er</sup> septembre
- 16 novembre

Ces réunions en amont du Conseil d'Administration d'OPCO Mobilités ont permis d'organiser, de structurer et de planifier la politique de formation conduite par l'entreprise.

Parmi les sujets évoqués :

- **Au titre de l'alternance**, les membres du CDM ont :
  - Défini les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage dans le cadre d'un exercice complémentaire demandé par France Compétences. L'entreprise s'est positionnée sur 73 certifications cœur de métiers.

- Révisé la liste des formations prioritaires des contrats de professionnalisation afin de s'adapter aux évolutions des certifications et permettre une prise en charge plus favorable des formations intéressant l'entreprise.

- **Dans le domaine de la formation des demandeurs d'emploi**, l'année 2021 a été marquée par le souhait des partenaires sociaux de favoriser le recrutement de demandeurs d'emploi. Dans ce cadre, l'entreprise, avec le concours d'OPCO Mobilités, a mis en place des POEC. 131 demandeurs d'emploi ont été formés sur des métiers tels que ceux d'agent de sûreté, machiniste receveur ou encore électromécanicien.
- **Concernant la promotion des métiers**, les membres du CDM ont activement participé aux échanges visant à promouvoir les métiers de l'entreprise et ont sollicité le tournage de vidéos métiers (technicien de régulation et technicien de maintenance).

